

Les organisations syndicales ont toutes fait des déclarations, vous trouverez ci-dessous celle de la FSU.

La rectrice a présenté essentiellement une vision du protocole très optimiste et surtout d'un protocole prêt depuis juillet. La rectrice a surtout insisté sur le fait que le protocole doit être sans cesse interrogé et qu'il a pour objectif d'être réellement mis en place pour le 9 novembre. Elle est ouverte à toute latitude et souplesse dès lors que les questions pédagogiques ne sont pas trop perturbées et surtout qu'on s'assure qu'aucun élève ne puisse se sentir abandonné ou en « vacances ». Mais cela pourrait demander plus de temps de présence aux enseignants. Les propositions que font les établissements peuvent aller jusqu'à une réduction de jauge par la mise en place de cours à distance ou en hybride. Les professeurs pourront reprendre des cours à distance en visio... Elle nous a parlé du principe de réalité. La question essentielle est pour la rectrice la question du brassage, en particulier à la cantine, mais nous avons eu la surprise d'entendre que ce n'est pas pour éviter les contaminations mais plutôt parce qu'il est nécessaire de pouvoir tracer les cas contacts. Nous avons été bien contents de l'apprendre et évidemment nous avons contesté cette vision des choses. Comme nous nous en sommes étonnés la rectrice nous a expliqué que le nombre de cas dans les établissements était significativement bas, moins de 1%. Nous lui avons alors rappelé qu'il fallait se méfier des statistiques car certaines populations échappent aux tests et la première est celle des 0-18 ans. Du coup pas de cas... Par ailleurs, les cas les plus atypiques sont dans cette population qui n'est pas malade (CQFD). Pour nous rassurer, un plan d'accès gratuit et prioritaire aux tests pour les élèves et les personnels va être mis en place dans l'académie. Concernant les personnels vulnérables, la rectrice a précisé que nous étions revenu à la situation antérieure où sur justificatif médical les personnels sont placés en télétravail ou en ASA en cas d'impossibilité.

Concernant les instances, la rectrice a confirmé que les réunions parents profs doivent être reportées. Et les autres instances de l'établissement faites en distanciel dans toute la mesure du possible. Nous avons compris conseils de classe inclus. De plus la Rectrice a dit qu'ils avaient interrogé le ministère concernant le fonctionnement et la validité des votes lors de CA car la période de vote des budgets arrivent.

Concernant les examens, il n'y a toujours aucune information, à l'exception des LP où les périodes de stage obligatoire sont d'ores et déjà réduites de 22 à 10 semaines et pourront si besoin sur décision de la rectrice être encore raccourcies en fonction de l'état sanitaire du pays.

Pour la FSU nous avons rappelé que le principe de réalité pour les collègues « c'est qu'on va nous laisser crever », avec un protocole qui est moins sévère en période de reconfinement que de déconfinement, alors que l'on annonce un risque de mortalité plus importante que lors de la première vague.

Concernant les cours en visio, nous avons rappelé que dans la situation sécuritaire due, entre autres au décès de notre collègue Samuel Paty, il fallait être très prudent sur ce moyen de communiquer avec les élèves dès lors qu'on ne peut pas s'assurer qui est derrière l'écran et qui écoute réellement. La rectrice nous a dit qu'il était difficile de pirater, et que surtout cela aurait pu servir de preuve que le parent d'élève qui a dénoncé le cours de Samuel, avait menti, on aurait pu rétablir la vérité. Nous avons quand même répondu que le terroriste avait cherché sa victime sur les réseaux sociaux et que dans ce cas il aurait vu l'usage des caricatures. La rectrice admet qu'il faut être prudent.

Les sorties scolaires ne sont pas interdites, mais de fait tout est fermé, et bien sûr les déplacements des élèves pour se rendre dans les gymnases où sont assurés les cours d'EPS sont permis y compris en cette période de vigipirate renforcé.

Concernant l'EPS, nous avons redemandé que les profs d'EPS soient pourvus de masques chirurgicaux car ils enseignent en face d'élèves non masqués. La rectrice a dit que la pratique physique doit se faire sans masque quelle que soit l'intensité à laquelle les élèves pratiquent.

Madame la rectrice approuvera l'organisation en ½ classe dès lors que la pédagogie sera respectée.

Pour ce qui concerne le sport scolaire, il faut éviter au maximum le brassage, mais l'USEP et l'UNSS doivent avoir lieu le plus normalement possible. On peut fonctionner par niveau de classes, groupes... Il faut juste garder le même groupe pour pouvoir le cas échéant identifier les cas.

Dans les GRETA le protocole s'applique.

Pour les services le protocole s'applique aussi et il est laissé toute latitude d'organisation aux chefs de services pour organiser le plus possible le travail à distance sans rupture de service public. Donc la gestion des personnels se fera normalement. Lorsque des personnes extérieures à l'EN sont « convoquées ou invitées », il faut leur fournir une convocation qui leur sert de preuve. Il faut faire preuve de pragmatisme.

Les masques inclusifs sont en cours de distribution

Pour ce qui concerne le sport scolaire, il faut éviter au maximum le brassage, mais les cours doivent avoir lieu le plus normalement possible et évidemment adapter le port du masque à l'intensité de l'effort physique en fonction de l'état de chacun.

Nous avons conclu ce CTA par un retour sur la façon dont a été commémoré la mort de Samuel Paty. La rectrice a expliqué la décision du ministère par le développement des attentats en France concomitants au reconfinement, ajouté à la problématique des transports scolaires. Néanmoins, la rectrice a rappelé qu'elle n'avait pas été opposée à la mise en place de temps de recueillement et d'échanges entre collègues quand l'accueil des élèves pouvaient être organisés. Elle a précisé que l'hommage à Samuel Paty ne se résumerait pas à cette seule journée mais qu'elle installait une vaste commémoration sur le temps long avec en particulier un point d'orgue sur le 9 décembre et la journée de la laïcité. L'académie a mis à la disposition de tous les collègues une mallette laïcité permettant à chaque enseignant de pouvoir intervenir sur cette notion très complexe. Elle nous a dit que 5 cas difficiles avait été signalés lors de la minute de silence et transmis au ministère dont un plus grave. Nous avons néanmoins rappelé que la mort de notre collègue n'était pas un problème de laïcité et qu'il était mort surtout pour avoir usé et recommandé l'usage de la liberté d'expression au travers de caricatures de presse. Nous pensons que c'est une erreur politique de ramener son assassinat à une question de laïcité comme ont pu le faire certains politiques dont des ministres. Certes la laïcité donne de la liberté, mais sans liberté il n'y a pas de laïcité. Par ailleurs réduire ce drame à la seule question de la laïcité risque de mettre à l'écart l'enseignement privé auquel nous restons opposés. La rectrice convient de la justesse de notre analyse mais ajoute que les établissements privés catholiques se sont joints à l'hommage (on n'en attendait pas moins) et que peut-être il faudrait trouver un temps pour la liberté d'expression. La semaine de la presse pourrait servir mais elle a lieu en mars. La FSU a dit en conclusion qu'elle ne retranchait rien de sa déclaration.